



AVRIL 2021 -04

Informations municipales :

A ce jour, en raison de la crise sanitaire, les cérémonies habituellement prévues en mai (fête des mères et commémoration du 8 mai) n'auront pas lieu. Si toutefois de nouvelles consignes nous étaient proposées, la population en serait informée par un « Norville info ».

Par contre le CCAS souhaite récompenser les nouvelles naissances ayant eu lieu entre le 1^{er} Mai 2019 et le 1^{er} Mai 2021. Il est proposé aux parents concernés de se faire connaître en mairie afin de recevoir un « bon cadeau », celui-ci pourra être utilisé jusqu'au 15 juin 2021.

Rudologie/tri des déchets :

Il est constaté que les consignes de tri sont de moins en moins bien respectées, et que les volumes non triés deviennent de plus en plus importants. Ces erreurs coûtent chers à la collectivité.

A partir du 19 avril, les bacs qui comporteront trop d'erreurs de tri ne seront plus collectés, un ruban de scotch « déchets non conformes » y sera apposé, le bac ainsi trié pourra être correctement vidé la semaine suivante.

Une équipe d'animateur va être mobilisé pour accompagner et répondre aux appels de la population.

Nota : pour mémoire, pendant la période de confinement, la déchetterie est toujours ouverte en particulier pour les déchets verts.

Nouvelle carte nationale d'identité (CNI) :

Depuis le 29 mars, le déploiement de la nouvelle carte nationale d'identité est en place sur le département de la Seine Maritime. Les CNI en cours de validité demeurent valables jusqu'en Aout 2031, à compter de cette date, les anciennes CNI ne permettront plus de voyager dans d'autres pays Européens.

L'actuelle démarche à suivre pour l'obtention des nouvelles CNI reste inchangée, prendre rendez-vous et s'adresser en mairie de PJ2s avec 2 photos d'identité, l'ancienne carte, un justificatif de domicile et éventuellement un acte de naissance.

Concours photos :

Comme évoqué dans l'édito du « p'tit journal », la commission communication de la commune organise un concours photo pour permettre à tous les Norvillais, enfants et adultes, de donner sa vision de son lieu de vie. Il peut s'agir d'un lieu, d'un événement, de tout ce qui peut définir notre commune à travers l'œil du **photographe amateur**.

Ce concours comprend deux catégories de participants :

Catégorie jeunesse (pour les enfants de moins de 16 ans).

Catégorie adulte (à partir de 16 ans).

Le concours aura lieu du 1^{er} Mai jusqu'au 30 septembre 2021 (date limite de retour des dossiers).

Le règlement complet est à retirer en mairie à partir du mardi 20 avril.

Questionnaire vers la population :

Vous trouverez ci-joint un questionnaire de la commission Associations et Festivités sur les attentes des Norvillais. Ce questionnaire est à rendre pour le 30 avril dans la boîte aux lettres de la mairie, par l'intermédiaire d'un conseiller municipal ou remplir directement le questionnaire via le site internet www.norville.fr

Communications ASN (Association Sportive Norvillaise) :

Suite à de nombreux départs de joueurs, l'avenir de l'ASN est en péril pour la reprise du championnat lors de la prochaine saison. Si vous, et des personnes de votre entourage ou familial sont intéressées pour rejoindre l'équipe Senior D2 du matin, vous pouvez contacter Régis MOIZAN au 06-83-48-19-39. Merci d'avance pour votre mobilisation.

Distributeur Pain et Pizza :

Dans la semaine du 26 au 30 avril, le distributeur à Pizza sera mis en service, et le distributeur à pain situé devant l'auberge sera déplacé vers le parking des commerces.

Afin d'assurer la fluidité de ce parking, nous vous rappelons que le stationnement est réservé pour l'accès aux commerces, le stationnement en « garage mort » y est interdit, en cas de covoiturage, le parking en face de la mairie est tout à fait possible et adapté.

Nous vous remercions de votre compréhension.